

# Séminaire sur la contribution du développement à la jouissance de tous les droits de l'homme.

UN Genève, le 27 mai 2021

Rapport de Lisbeth GOUIN, représentante OMEP à ONU Genève



## La contribution du développement à la jouissance de tous les droits de l'homme

Contexte :

*Dans sa résolution 41/19, le Conseil des droits de l'homme a prié la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme d'organiser un séminaire intersessions d'une journée sur la contribution du développement à la jouissance de tous les droits de l'homme, afin de permettre aux États Membres, Les agences, fonds et programmes des Nations Unies, les organisations internationales, les institutions nationales des droits de l'homme, les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes pour identifier les défis et les lacunes et partager les bonnes pratiques et expériences à cet égard.*

*Dans sa résolution 41/19, le Conseil des droits de l'homme a reconnu que le développement contribuait au processus de promotion et de protection des droits de l'homme. Le développement est à la base de l'amélioration du niveau de vie et du bien-être de la population de chaque État, et contribue donc à la jouissance de tous les droits de l'homme. Le développement et la réalisation des droits de l'homme et des libertés fondamentales sont interdépendants et se renforcent mutuellement.*

*La coopération internationale pour le développement durable a un rôle essentiel à jouer pour façonner notre avenir commun, en particulier en aidant les pays en développement à promouvoir le développement durable et à éliminer les obstacles au développement. Il est donc essentiel de poursuivre les efforts visant à promouvoir la coopération internationale pour le développement. Cela devrait inclure la coopération en vue de la réalisation des objectifs de développement durable et, en*

*particulier, pour l'élimination de la pauvreté partout dans le monde d'une manière qui ne laisse personne de côté.*

## Panel I

### **Perspectives générales sur la contribution du développement à la jouissance de tous les droits de l'homme.**

Qu'entend-on par développement ? Bonne gouvernance des états, transparence, inclusion, durabilité, dans le respect des ODD **objectif 2030** (1-Pas de pauvreté ; 2 - Faim « Zéro » ; 3 - Bonne santé et bien-être ; 4 - Éducation de qualité ; 5 - Égalité entre les sexes ; 6 - Eau propre et assainissement ; 16- Justice et Paix) ; dans cette feuille de route de nos droits humains fondamentaux, genre, équité, non discriminations y sont respectés.

Le développement est un moyen pour accroître les droits humains et chaque humain peut y participer et bénéficier de ce développement.

On constate que de nombreux obstacles et défis sont toujours présents et entravent la réalisation des ODD : la démocratie, le climat, la santé, la pauvreté, l'environnement...

Le modèle économique actuel ne correspond pas au développement actuel des droits de l'homme ; les règles du jeu sont truquées par les intérêts existants et nécessitent un changement significatif du système financier.

La représentante du Pakistan Mme Rabia AKHTAR de l'Université de Lahore évoque la faiblesse géopolitique du pays à une intersection géostratégique importante entre la Chine et l'Inde.

40% de la population y vit dans la pauvreté ; la remontée des données pour renseigner les indicateurs pour sortir de la pauvreté sont impossibles à recueillir car la synergie régionale est inexistante : en exemple, aucune remontée de données sur la crise du COVID 19 en provenance de la province du Cachemire.

Le pays nécessite un **programme d'empathie** pour protéger les droits humains et participer ainsi au développement.

Le représentant du Cameroun, Hassan NGOYA évoque le **fossé numérique** - 40% de la population mondiale n'ont pas accès au numérique – l'Éducation droit fondamental ne peut dans la période actuelle se passer du numérique ; Il rappelle l'importance de l'éducation et son incidence sur un meilleur niveau de vie et une meilleure jouissance des droits humains.

Le Fossé numérique mondial touche tous les secteurs de l'économie, la santé (tablette de santé en zone rurale), l'éducation et risque de faire perdre le développement des droits humains en Afrique si on ne renforce pas le secteur énergétique.

La coopération SUD-SUD doit relayer la coopération NORD SUD

Les représentants des pays échangent sur leurs expériences et je retiens plus particulièrement **la demande d'aide aux universités pour les pays les plus endettés, l'importance d'atteindre les 17**

**objectifs des ODD 2030, les droits de l'homme essentiels pour un développement inclusif et durable qui sont les droits civils et politiques, la justice pour une économie équitable.**

## **Panel II**

### **La contribution du développement à la jouissance des droits de l'homme au cours de la Décennie d'action et à mieux se remettre du COVID-19**

Le professeur Jeffrey Sachs de l'Université de Columbia rappelle que le droit économique qui garantit une vie dans la dignité est une composante fondamentale, un vecteur essentiel et nécessaire à la survie et à la réalisation de tous les autres droits humains fondamentaux.

« Depuis plus de 70 ans, on se bat pour vivre dans la dignité et on continue à mourir dans la pauvreté ... Notre monde a les moyens mais n'en a pas l'empathie ».

Pour Adriana ABDENOUR - Executive Director of Plataforma CIPÓ, Brazil

« ...il est temps de reconstruire un développement centré sur les êtres humains ... temps de réinventer un ordre mondial ... temps de favoriser une coopération horizontale.

Hossam BADRAWI - Professeur de médecine au Caire évoque les 3 droits liés entre eux et qui relient **Education et santé : le droit à la vie, le droit à la santé et le droit au mouvement.**

Défis liés à la pandémie pour les populations les plus vulnérables :

-nécessité de se laver les mains mais 1 milliard de la population mondiale n'a pas accès à l'eau...

- éviter la surpopulation dans les rues quand l'espace familial est restreint pour les populations vulnérables...

Dans cette crise aucun pays n'est responsable seul, nous sommes tous interdépendants (communication) et la mondialisation en termes de santé (test et vaccin) est un **levier économique clé.**

La bonne gouvernance est essentielle pour promouvoir une vie saine et demande un travail solidaire. Réaliser tous les droits et tous les ODD sont l'urgence pour éradiquer la pauvreté.

Du débat entre les représentants des pays, je note :

L'importance de l'inclusion sociale, le danger du protectionnisme, le fossé sanitaire creusé entre les pays et les inégalités sanitaires, la discrimination envers les peuples autochtones, les personnes âgées, la sécurité alimentaire, l'accès à une justice équitable, l'importance de la réalisation des ODD, le système plus important que les personnes, l'implication des jeunes pour réinventer le monde... on constate la renaissance de l'éco-spirituel basé sur l'expérience des peuples autochtones qui ont résisté à l'assimilation en favorisant les cycles de la nature et les mystères cosmiques.

#### **En conclusion :**

- Pour surmonter la pandémie une action commune, solidaire et mondiale s'impose.

- Pour réduire le fossé Nord -Sud il faut trouver des stratégies d'interdépendance.
- Les données seront insuffisantes pour mesurer la pauvreté après la pandémie.
- Réfléchir aux valeurs communes pour mieux investir les richesses, créer du bien-être (ex l'UK après la 2ème guerre mondiale), prendre en compte les idées des jeunes.
- Faire preuve de solidarité et détermination, vaincre l'apathie.

Pour faire face à ce monde asymétrique et empêcher le retour dans la pauvreté d'une partie de la population mondiale, rechercher de nouvelles formulations, d'autres concepts, développer une justice économique, analyser les déterminants sociaux structurels.

**Développer partout et pour tous, dans le respect des droits humains !**